



## Le calendrier électoral par partenaire

—

### Le collège d'experts



Date	Mots-clés	Calendrier électoral
<b>lundi</b> <b>28 octobre 2024</b> (au plus tard 15 jours après le jour des élections)	rapport	Date ultime pour le collège d'experts pour remettre son <b>rapport au Gouvernement</b> , au <b>Parlement</b> et au <b>collège juridictionnel</b> . Ce rapport peut contenir des recommandations relatives au matériel et aux logiciels qui ont été utilisés ainsi qu'aux procédures qui ont été appliquées (N.C.E.C.B. article 4, § 3).
<b>mercredi</b> <b>27 novembre 2024</b> (45 <sup>e</sup> jour après l'élection)	matériel supports-mémoire	date limite pour le collège d'experts pour <b>remettre les supports-mémoire</b> mentionnés à l'article 74 <b>au pouvoir organisateur</b> dès validation de l'élection (N.C.E.C.B., article 82, alinéa 1).

Légende

N.C.E.C.B. : Nouveau Code électoral communal bruxellois

